

Fonds social européen

2022-2027

"LA LETTRE"

THÈME #6
JEUNES

EDITO

Malgré la reprise économique et une situation favorable en Bretagne en matière l'emploi, les jeunes, en particulier les moins qualifiés, restent surexposés au risque de chômage et à la pauvreté.

Afin d'offrir une solution à chaque jeune, l'Etat s'est engagé massivement à travers le Plan #1jeune1solution dans le cadre du Plan de relance.

En mettant l'accent sur la réussite éducative et l'accès à l'emploi des jeunes, le FSE+ est un levier important pour contribuer à l'insertion des jeunes.

En Bretagne, les ressources FSE+ dédiées au public jeune connaissent une forte évolution par rapport à la période précédente. Cette dynamique en faveur de la jeunesse doit permettre de consolider les actions engagées et de les compléter de nouvelles réponses adaptées pour ce public.

Je sais pouvoir compter sur votre mobilisation.

Véronique Descacq

Directrice Régionale de la DREETS Bretagne

Bilan FSE 2014-2020

Une thématique prioritaire en Bretagne

Au cours de la période 2014-2021, le FSE a permis de faire émerger ou d'amplifier des projets ciblant spécifiquement un public jeune.

La majorité des opérations a concerné l'insertion professionnelle des jeunes, en particulier via le soutien à l'action des Missions locales. La programmation FSE en faveur des jeunes s'est également caractérisée par un appui aux actions de prévention du décrochage scolaire dans les lycées, lycées professionnels et collèges bretons.

Enfin, le FSE a contribué à la mise en œuvre de **réponses ciblées à destination des jeunes très éloignés de l'emploi : remobilisation, levée des freins sociaux, réinsertion.**

Chiffres clés

17,2 M€

mobilisés sur
des actions
dédiées au
public jeune

**197 opérations
(60
projets)** cofinancées
sur la période 2014-
2021

**28 800
jeunes**

pris en charge
sur un objectif
de près de
20 000 jeunes.

Stratégie 2022-2027

La **Priorité en faveur de l'emploi des jeunes** est réaffirmée pour la période 2021-2027. En Bretagne, le FSE+ sera fortement mobilisé en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes et l'appui à la réussite éducative ([en savoir plus sur le programme national FSE +](#) soumis à la Commission européenne), pour permettre la poursuite, l'amplification et la diversification des projets dédiés à ce public.

Favoriser la réussite éducative

Si le taux de décrochage scolaire en Bretagne est inférieur à la moyenne nationale, de nombreux élèves bretons sortent encore tous les ans du système scolaire sans diplôme.

Ce phénomène, qui concerne également les études supérieures en particulier la première année, constitue l'un des principaux freins pour accéder à un emploi : le taux de chômage des jeunes non diplômés est trois fois plus élevé que celui des jeunes diplômés.

Dans ce contexte, le FSE+ permet d'accompagner toute initiative en faveur **des élèves et des étudiants en risque de décrochage ou présentant des facteurs de rupture**, en agissant sur l'ensemble des facteurs de risque.

Favoriser l'accès au marché du travail

L'emploi des jeunes constitue un enjeu central du FSE+ : une priorité est dédiée aux actions d'accompagnement socioprofessionnel **des jeunes de moins de 30 ans confrontés à des difficultés d'insertion et/ou de maintien dans l'emploi**.

En Bretagne, le FSE+ permet de soutenir les actions concourant à l'insertion professionnelle des jeunes, en cohérence avec les stratégies nationale et régionale et complémentarité avec les dispositifs existants.

Un appel à projet régional pour répondre aux défis actuels

L'appel à projet sera prochainement publié.

Il viendra compléter le panel des autres appels à projets FSE + pouvant concerner le public jeune : développement de l'alternance ; insertion professionnelle des personnes en situation de handicap et appui aux réseaux ; égalité femmes - hommes et lutte contre les violences.

L'AAP ouvrira des opportunités de financement sur les thématiques suivantes :

Prévenir le décrochage à l'école et dans les études supérieures

- Prévention du décrochage scolaire et universitaire,
- Actions de coordination des acteurs du décrochage scolaire,

Proposer une solution d'accompagnement aux jeunes « hors radar »

- Repérage (notamment « aller vers ») des jeunes non connus du Service public de l'emploi,
- Remobilisation (coaching, suivi intensif, ...) permettant une orientation vers les dispositifs de droit commun,
- Développement d'actions visant à augmenter les orientations et réduire les délais d'accès vers les dispositifs existants.

Accompagner les trajectoires professionnelles des jeunes les plus éloignés de l'emploi

- Accompagnement professionnel et/ou social adapté, y compris par l'identification d'un référent dédié.
- Levée des freins périphériques et accès à l'autonomie,
- Actions en faveur des jeunes visés par une mesure judiciaire ou éducative, notamment préparation à la sortie (courtes peines), accompagnement socio-professionnel, lutte contre la récidive,

- Intégration d'un volet santé, dont santé mentale, dans les parcours d'accompagnement (prévention, information, orientation),
 - Accompagnement spécifique des jeunes en situation d'illettrisme et développement des conditions nécessaires à leur insertion professionnelle.
-

Favoriser l'accès et le maintien dans un emploi durable et de qualité

- Action de mobilisation des employeurs et de mise en relation afin de faciliter le recrutement,
 - Préparation à l'emploi et suivi dans l'emploi,
 - Mises en situation professionnelle, acquisition d'expérience dans un objectif d'accès à l'emploi,
 - Appui au déploiement de nouveaux dispositifs destinés à favoriser la mise en place de parcours intégrés et « sans couture »,
 - Ingénierie de parcours, coordination des acteurs du repérage, de l'accueil, de l'accompagnement et du placement.
-

Favoriser l'insertion sociale des jeunes par un accès à la santé

- Prévention, information et orientation sur les questions de santé,
- Appui au déploiement de dispositifs dédiés aux jeunes, notamment en zone rurale

** Les projets ciblant spécifiquement l'une des thématiques prioritaires suivantes relèveront de l'appel à projets FSE correspondant :
développement de l'alternance, égalité Femmes-Hommes, Handicap.*

Vous avez un projet ?

Afin de faciliter vos démarches et la concrétisation de vos projets, le service FSE de la DREETS Bretagne vous propose dès à présent des rendez-vous d'appui/conseil.

Côtes d'Armor :

Mme Bénédicte DAOUDAL | 02 99 12 21 86 | benedicte.daoudal@dreets.gouv.fr

Finistère :

M. Clément EVANNO | 02 99 12 22 49 | clement.evanno@dreets.gouv.fr

Ille-et-Vilaine :

Mme Isabelle de ROTALIER | 02 99 12 22 57 | isabelle.de-rotalier-guillou@dreets.gouv.fr

Morbihan :

Mme Zénaïde PERON | 02 99 12 21 54 | zenaide.peron@dreets.gouv.fr

Projets régionaux :

Mme Emilie BAH | 02 99 12 22 06 | emilie.bah@dreets.gouv.fr

Pour consulter toutes les lettres FSE déjà parues

Cliquez ici

Pour consulter les présentations des réunions départementales

Cliquez ici

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)